

Esthétique de la peur et partage du sensible dans les discours politiques sur les immigrants

Elisanne Pellerin, PhD, science politique
Université du Québec à Montréal

L'autrice est chercheuse postdoctorale sur la question du respect des droits des personnes demanderesse d'asile en situation de handicap. Ses travaux portent sur l'immigration et l'inclusion sociale des personnes marginalisées.

Résumé Cet article examine l'usage de la peur dans les discours politiques et médiatiques sur l'immigration en Occident, à partir du concept d'esthétique de la politique développé par Jacques Rancière. La peur est analysée comme un élément du *partage du sensible*, structurant ce qui est rendu visible et audible dans l'espace public. L'étude distingue l'esthétique de la politique de la politique de l'esthétique, en la replaçant dans l'héritage critique de Walter Benjamin. À partir d'exemples européens et nord-américains, l'analyse montre comment images, lexiques et cadrages médiatiques construisent un imaginaire où les personnes immigrantes apparaissent comme menace ou comme objets de compassion sélective. Ces représentations, renforcées par le sensationnalisme, influencent l'opinion publique et légitiment des politiques restrictives. En conclusion, l'article met en lumière que cette esthétisation de la peur produit de la visibilité pour mieux organiser l'invisibilité et appelle à une vigilance critique face à ces reconfigurations sensibles du politique.

Introduction

Dans un contexte de transformation de la mondialisation, l'expansion des réseaux économiques, médiatiques et culturels a alimenté les mouvements de populations dans des régions autrefois peu touchées par l'immigration et auprès de populations historiquement sédentaires. Ces dernières quittent désormais leurs pays d'origine pour des raisons sociales, économiques ou autres, à la recherche de conditions de vie meilleures. On estime aujourd'hui à 280 millions le nombre

de personnes ne vivant plus dans le pays où elles sont nées (HCR 2023). Les migrants occupent une place centrale dans les agendas politiques¹ internationaux et régionaux, faisant l'objet de concertations intergouvernementales portant sur des enjeux juridiques, économiques, sociaux, politiques et démographiques, ainsi que sur un conflit paradigmatique entre la souveraineté des États et les droits fondamentaux des migrants. Ces enjeux concernent l'ensemble des migrants, quel que soit leur statut juridique

1. Philippe Garraud (1990, 27) définit l'agenda politique comme « l'ensemble des problèmes faisant l'objet d'un traitement, sous quelque forme que ce soit, de la part des autorités publiques et donc susceptibles de faire l'objet d'une ou plusieurs décisions, qu'il y ait controverse publique, médiatisation, mobilisation ou demande sociale et mise sur le "marché" politique ou non ». Pour plus de détails, voir Maillard et Kübler (2016), « Chapitre 1. Les processus de mise à l'agenda ».

ou la raison de leur immigration. Ils impliquent également les États, qui exercent un contrôle plus strict de l'immigration sur leur territoire par crainte que les personnes immigrantes perturbent la sécurité, la conservation culturelle ou les services fournis par l'État-providence (Bigo 1998).

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, la sécurité est devenue un axe central des politiques d'immigration dans de nombreux États occidentaux (Crépeau et Nakache 2003 ; Haince 2011). Cet événement a renforcé un amalgame déjà présent entre immigration, réfugiés et terrorisme (Dorais 2006) et a légitimé un durcissement des mesures migratoires. Parallèlement, depuis les années 1980, les partis prônant un contrôle strict de l'immigration ont gagné en influence et, plus récemment, les discours politique et médiatique se sont cristallisés autour d'une supposée « crise » migratoire (Garbaye 2014), alimentée par les arrivées en provenance de pays en conflit tels que la Syrie, l'Irak ou l'Ukraine. La mondialisation et l'augmentation des flux migratoires ont accru l'anxiété collective (Baylis et al. 2020, 337), tandis que la montée du populisme a vu certains partis associer l'immigration à la criminalité et aux troubles sociaux pour séduire un électorat mécontent (Mudde 2021, 56). Dans ce contexte, l'immigration est construite comme une menace pour la sécurité des frontières, plaçant la gestion migratoire et la sécurisation au centre des agendas politiques et des campagnes

électorales (Zienkowski et Breeze 2019 ; Givens 2022 ; Combeau 2022).

De la même manière, ces enjeux se retrouvent au cœur de ce que Jacques Rancière nomme « l'esthétique de la politique », concept qui ne renvoie pas à une simple mise en scène par les politiciennes et politiciens, mais plutôt à une configuration du partage du sensible – c'est-à-dire à la manière dont l'espace commun est structuré en fonction de ce qui peut être vu, entendu et dit. Cette esthétique est traversée par des rapports de pouvoir, notamment entre groupes dominants et groupes marginalisés, comme les personnes immigrantes, souvent reléguées à la périphérie du visible et de l'audible dans les sociétés occidentales.

En ce sens, le présent article propose de montrer comment le concept d'esthétique de la politique permet d'analyser les discours politiques sur l'immigration en Occident (c'est-à-dire les pays d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et d'Océanie liés par une histoire coloniale commune et un modèle politique libéral). Plus précisément, nous discuterons de la manière dont la peur s'inscrit dans ce partage du sensible afin de banaliser des politiques restrictives, malgré leurs conséquences pour la sécurité des personnes immigrantes. L'espace public devient ainsi un lieu performatif où les personnes immigrantes et réfugiées sont objectivées dans une stratégie de contrôle des représentations sociales de l'immigration (Moliner et al. 2018), servant à légitimer des

politiques hostiles à leur rencontre. Nous commencerons par définir le concept d'esthétique de la politique et le rôle central de la peur comme outil de persuasion. Nous aborderons ensuite le conflit entre la sécurisation de l'immigration et le respect des droits humains, ainsi que les liens entre ces logiques sécuritaires, l'augmentation du racisme et le repli nationaliste.

Cet article propose d'analyser l'esthétique de la politique, en tant que structuration du sensible au sens de Rancière, à partir de la peur. Nous considérons la peur comme un filtre de perception qui structure l'expérience, hiérarchise le visible et l'audible, et détermine qui peut ou non prendre part au discours public. En articulant cette approche avec l'analyse des représentations médiatiques et politiques de l'immigration, l'article montre comment la peur reconfigure les représentations collectives, légitime l'exclusion et consolide les rapports de pouvoir. Cette perspective permet d'inscrire la peur dans un cadre esthétique et politique qui éclaire les dynamiques contemporaines de l'hostilité envers les personnes immigrantes.

L'esthétique de la politique : quelques notions clés

La réflexion philosophique sur les liens entre esthétique et politique trouve ses racines dans l'Antiquité, notamment

chez Platon, qui s'interrogeait sur l'influence de l'art et de la poésie sur les citoyens de la cité. Au XVIII^e siècle, Immanuel Kant formalise le concept d'esthétique à travers la notion de jugement de goût, qu'il définit comme une expérience subjective mais revendiquée comme universelle, fondée sur un désintéressement. Jacques Rancière critique cette conception kantienne en soulignant que l'esthétique n'est jamais neutre ni purement formelle : elle participe au *partage du sensible*, c'est-à-dire à la manière dont une société détermine ce qui peut être vu, dit, entendu et reconnu. Pour Rancière, l'esthétique est intrinsèquement politique, car elle façonne les conditions de visibilité des sujets et des discours.

Au XX^e siècle, Walter Benjamin propose une critique marxiste de l'« esthétisation de la politique » dans son essai *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Il y dénonce les régimes fascistes qui mobilisent les moyens artistiques et techniques (cinéma, architecture, propagande visuelle) pour séduire et manipuler les masses, et appelle à une politisation de l'art pour contrer cette logique². Rancière reprend en partie cette analyse, mais il en critique la structure binaire. Il considère que la relation entre art et politique ne peut se réduire à une opposition entre esthétisation fasciste et politisation émancipatrice.

2. Voir à ce propos Walter Benjamin, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique* (Paris, Payot & Rivages, 2013 [1936]).

Pour lui, l'esthétique de la politique réside dans la manière dont une configuration sensible rend possible – ou non – l'émergence de nouveaux sujets politiques, comme les personnes marginalisées, invisibilisées ou réduites au silence.

Plus récemment, au tournant des années 2000, le philosophe Jacques Rancière est devenu une figure incontournable de la réflexion sur les rapports entre art et politique. Un aspect important de la pensée de Rancière est la distinction claire qu'il fait entre « la politique de l'esthétique » et « l'esthétique de la politique », deux notions complémentaires mais distinctes (Rancière 2000).

La politique de l'esthétique désigne la manière dont les œuvres d'art ou les formes esthétiques participent à la configuration du *partage du sensible* – c'est-à-dire à la distribution du visible, de l'audible et du dicible dans une société. L'art est politique en ce qu'il peut rendre perceptibles des réalités, des sujets ou des expériences jusqu'à invisibilisés, et ainsi bousculer les hiérarchies établies entre ce qui est considéré comme digne d'être vu, entendu ou reconnu. Il ne s'agit donc pas de rendre compte de l'engagement explicite d'une œuvre, mais plutôt de sa capacité à reconfigurer notre perception du monde et à faire émerger de nouveaux sujets politiques, au-delà des appartenances sociales ou des revendications institutionnelles.

L'esthétique de la politique, à l'inverse, renvoie au fait que la

politique elle-même est une mise en forme du sensible. Elle produit ses propres agencements esthétiques : elle décide qui peut apparaître dans l'espace public, qui est audible, qui est légitime pour parler et agir. Il s'agit d'un processus durable et soutenu par lequel la politique organise la réalité sensible. Ainsi, les pratiques discursives, symboliques ou institutionnelles des pouvoirs politiques et médiatiques participent à une configuration du réel, en structurant la visibilité ou l'invisibilité de certains groupes, comme les personnes immigrantes, et contribuent ainsi à la reproduction des discours dominants. Plus précisément, les mots et les images employés dans le discours public ont un effet sur les préoccupations et opinions citoyennes, souvent au détriment de groupes marginalisés (Bigo 1998).

À la thèse d'une politique-spectacle, qui voudrait que la politique à l'ère du capitalisme communicationnel relève du simulacre spectaculaire, Rancière (1994) oppose celle d'une société de l'affiche :

La société de la marchandise et de la communication n'est pas la société du spectacle, mais celle de l'affiche. L'affiche est ce qui supprime le spectacle, ce qui le transforme en déjà-vu. L'incessant affichage télévisuel du réel le transforme de fait en un déjà-vu sans surprise, de la même manière que le sondage permanent transforme le peuple démocratique en collection toujours déjà comptée comme identique à la somme sociologique de ses parties (86-87).

La politique n'est pas un monde d'apparences s'opposant au réel – plutôt est-elle une sphère de l'apparence, qui configure et est configurée par le social (Rancière 1994). Ainsi, la politique de l'esthétique est créatrice de relations de pouvoir, dans l'optique où elle maintient l'oppression par les groupes dominants ou, au contraire, permet l'émancipation des personnes marginalisées par la société. Celles-ci peuvent perturber l'ordre esthétique établi de la société pour revendiquer leur place et leurs droits (Rancière 2000). Rancière, comme les penseurs de l'École de Francfort, interroge ainsi les liens entre art et résistance (Adorno 1970).

Contrôler les représentations sociales : la peur comme outil de gain politique

Suivant les intuitions critiques de l'École de Francfort et surtout de Rancière quant aux liens entre politique et esthétique, il est possible d'insister sur l'importance des discours dans le partage du sensible. Les représentations sociales sont en effet fortement influencées par les discours sociaux, qui répondent à des besoins politiques précis. L'esthétique de la politique, telle que définie par Rancière, repose sur le partage du sensible : elle organise ce qui peut être vu, entendu ou dit dans l'espace public, mais aussi qui est reconnu comme sujet politique légitime. Ce partage détermine non seulement ce qui est socialement représenté, mais qui peut apparaître sur la scène

publique et y prendre la parole. Il hiérarchise les relations sociales en rendant certains groupes visibles et audibles, tandis qu'il en relègue d'autres à l'invisibilité ou au silence. La notion d'esthétique de la politique se prête donc particulièrement bien à l'analyse critique du discours, notamment au concept de cadrage (*framing*) (Entman 1993), qui désigne la manière dont certains aspects de la réalité sont sélectionnés et définis, notamment au sein des discours médiatiques, invitant ainsi à certaines réactions, interprétations, évaluations morales et recommandations (ibid).

Dans cette perspective, les représentations sociales des personnes immigrantes au sein des pays occidentaux jouent un rôle clé, puisqu'elles sont rarement présentes dans l'espace public ou politique et ont peu d'occasions de s'exprimer directement, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux discours tenus à leur sujet sans possibilité de réponse (Bélangier et al. 2023 ; Fourquet et Manternach 2023 ; Delescluse 2023). Cette absence de parole contribue à un partage du sensible inégalitaire où les personnes immigrantes deviennent des objets de discours, plutôt que des sujets, c'est-à-dire qu'ils sont souvent le sujet de conversation, sans pour autant avoir un espace où exprimer leur réalité selon leur propre perception, plutôt qu'uniquement la perception des groupes dominants.

La répétition des récits médiatiques négatifs à l'encontre des personnes immigrantes façonne une trame narrative

qui alimente les amalgames et les préjugés. Une fois repris et amplifiés par les médias, ces discours construisent l'opinion publique (Joffe et Orfali 2005; Lagacé et al. 2011; Moliner et al. 2018). Les images, en particulier, produisent des effets sensibles puissants : elles suscitent des émotions, renforcent certaines perceptions et construisent visuellement la figure de l'« autre ». Moliner et ses collègues (2018) notent par exemple que les personnes immigrantes sont souvent représentées comme :

Des hommes [...] en groupes importants (donc potentiellement dangereux), en extérieur (donc hors de contrôle) et de jour (donc identifiables du point de vue de leur origine ethnique) (17).

En Belgique, Hoops (2020) montre que les journaux utilisent des termes anxigènes et sensationnalistes pour parler des immigrés, les associant à la maladie, à la loi islamique, à la violence, ou encore à une menace militaire :

The articles analysed contained depictions of (im)migrants in terms of disease (Belga, 2018 April), Sharia law (Belga, 2018 June), extremist violence (Gazet, 2016 November; Belga, 2018 June) natural disaster, military invasion (Knack, 2019 February), “wolves in sheepskin” (De Morgen, 2016 July), and also as people in need (Gazet, 2018 July). For example, Belga (2016 April) quotes a member of the Vlaams Belang party: “Whoever wanted to know what Hitler was planning on with the Jews should read ‘Mein Kampf? Whoever

wants to know what Islam is planning on with Europe should read the Koran” [...] (180)

Ces représentations influencent ce que les membres de la société voient et ressentent au sujet des personnes immigrantes, et participent ainsi à leur exclusion du champ politique.

Ajoutons l'exemple de l'Italie, où les personnes migrantes sont paradoxalement dépeintes à la fois comme des victimes devant être sauvées et comme une menace au pays d'accueil :

Migrants are depicted as victims in need of saving, and the humanitarian crisis was symbolized by the images of migrant deaths on the sea [...]. On the other hand, migrants are primarily understood as a threat to receiving countries [...] In addition, vulnerability often emerges as the product of specific gendered ideas of who is worthy of compassion and protection: while women and children are usually portrayed as innocents, male adults can be either ‘real’ (i.e. innocuous and hence de-masculinized) refugees or super-masculinized and bearers of all guilt [...] (De Blasio et al. 2024, 298-299).

Ces exemples montrent bien comment la couverture médiatique véhicule fréquemment des conceptions stigmatisantes des personnes migrantes. Or, ces représentations médiatiques entraînent des conséquences réelles sur la formation de l'opinion publique et la mise en place de politiques. À ce propos, Sheshadri et ses collègues (2021) montrent par exemple comment la

présentation médiatique des personnes immigrantes au Royaume-Uni a influencé les politiques publiques mises en place par le gouvernement. Martens et ses collègues (2019) font le même constat dans une étude qui regroupe plusieurs pays occidentaux. La façon dont on « cadre » les phénomènes migratoires et l'arrivée de personnes immigrantes influence en effet le diagnostic d'une situation et suggère un certain type d'action politique, comme l'expliquent De Blasio et al. :

[F]rames are the result of 'strategies of selection' of the reality that deserves to be represented and narrated, in contrast to all that is left outside of such frames [...] Studies on this matter have used frame analysis to isolate three framing processes brought about by collective actors: diagnostic, prognostic and motivational. The diagnostic framing identifies which is the problem to address; the prognostic framing suggests a possible solution; the motivational framing serves to justify the urgency of the intervention (De Blasio et al 2024, 299-300).

Ainsi, au-delà des images, les mots ont également un impact sur le sujet qui sera discuté dans la sphère publique et sur la façon dont le sujet sera reçu et compris par la majorité. Les politiciens sélectionnent activement les cadres interprétatifs les plus compatibles avec leurs systèmes de croyances et leurs valeurs politiques (Lakoff 2004 ;

Chong et Druckman, 2007). Ces choix demeurent toutefois contraints par les cadres dominants qui structurent la culture politique et le champ médiatique (Entman 1993 ; Van Gorp 2007). Ces choix guident, à leur tour, la façon dont les citoyens reçoivent l'information et forment une opinion (Entman 1993). L'opinion publique est également influencée par ce que le texte omet de mentionner, puisque la réponse des personnes recevant de l'information sera fortement affectée par l'absence d'interprétations ou de faits alternatifs³ (Entman 1993, 54). Le cadrage des enjeux a également un rôle important pour les politiciennes et les politiciens lorsqu'ils souhaitent obtenir l'appui de la population (Entman 1989 ; Riker 1986 ; Zaller 1992). Par le cadrage, ils peuvent influencer l'opinion publique en faveur de leur vision et justifier les politiques de leurs partis (Zaller 1992).

Le choix stratégique des mots et des images pour représenter l'immigration a donc un effet sur le débat public et sur l'obtention, ou non, de légitimité par certains acteurs sociaux.

La peur et son rôle dans les politiques anti-immigration

Le durcissement des politiques en matière d'immigration et le contrôle accru des frontières des pays occidentaux sont souvent expliqués par l'importance des flux migratoires en provenance

3. Pour des exemples de l'influence des inclusions et omissions dans un texte sur la formation de l'opinion publique, voir Kahneman et Tversky (1984).

de pays touchés par diverses crises. Or, un autre événement moins récent est aussi identifié comme un point tournant dans la gestion frontalière : les attentats de 2001 aux États-Unis. Bien que, dans les années 1990, les discours contre l'immigration prenaient déjà de l'importance (Bigo 1998; Crépeau 1996), les événements survenus à New York ont été majeurs dans la justification des discours anti-migratoires. Dans les semaines qui ont suivi les attentats, la majorité des pays occidentaux ont largement augmenté leur sécurité aux frontières et raffermi leurs exigences en termes d'immigration, particulièrement en provenance de pays non occidentaux (Crépeau et Nakache 2003; Haince 2011). Tant l'événement en lui-même que la réponse à ce dernier ont renforcé l'amalgame entre l'immigration et le terrorisme (Dorais 2006; Pellerin 2014; Bérubé 2021). À ce propos, Koulisch et Woude (2020) expliquent en quoi le 11 septembre a facilité la propagation d'un cadrage où crime et immigration convergent :

A major characteristic of the resulting counterterrorist strategies has been the focus on maximum surveillance, especially in relation to immigration and the movement of people. As a result, immigration and crime—and especially serious crimes such as terrorism—are more explicitly framed as one single problematic issue (4).

Les auteurs évoquent aussi un autre événement responsable de la peur de

l'immigration et du contrôle accru des frontières : l'élargissement de l'Union européenne en 2004, 2007 et 2013 qui a repoussé les frontières à l'est de l'Europe et ont augmenté le nombre de pays membres de 15 à 28 (Koulisch et Woude 2020, 4).

Les discours populistes et les couvertures médiatiques négatives de l'immigration ont contribué à associer les personnes immigrantes à une montée de la criminalité, ainsi qu'à un affaiblissement de l'État providence, de la cohésion sociale et des identités nationales (Minville 2015; Bigo 1998; Crépeau 1996). Ce climat a créé ce que Baylis et ses collègues (2020, 337) appellent une « anxiété mondiale ». Cette anxiété a provoqué une plus grande sécurisation des frontières et la mise en place de politiques d'externalisation par les pays occidentaux, soit le fait de confier la gestion des frontières à des firmes privées ou des pays limitrophes. Le pays conclut donc des accords pour que certains États voisins contrôlent les flux d'immigrants avant que ceux-ci atteignent ses frontières, agissant comme des zones tampons (Clot 2016; Pombo 2020). Les accords peuvent comprendre des ressources matérielles ou financières (Clot 2016; Garlick 2021). L'Union européenne a d'ailleurs officialisé les recours à l'externalisation dans sa politique migratoire de 2004 (Rodier 2008). Ainsi, la Libye, l'Algérie et le Maroc ont des ententes avec l'Union européenne pour contenir les flux migratoires, notamment par la mise en place d'espaces de

réten-tion des demandeurs d'asile (Audebert et Robin 2009 ; Rodier 2008). Les États-Unis et le Mexique ont également des ententes d'externalisation en échange d'une importante contribution monétaire des Américains et de dons de matériel militaire hautement sophistiqué (Maillard 2022 ; Faret 2017).

Ces pratiques ont cependant des implications légales et morales importantes. D'abord, l'externalisation tend à entraver la traversée des frontières des immigrants, en les interceptant dans des pays tiers. Ceci empêche les personnes qui souhaiteraient demander l'asile aux États-Unis, au Canada ou dans un pays de l'Union européenne de le faire. En effet, il faut être physiquement à l'intérieur du pays dans lequel on veut demander l'asile pour y avoir droit. Un principe de non-refoulement est pourtant inscrit dans plusieurs conventions internationales, notamment dans le Protocole additionnel de 1967 à la Convention de Genève de 1951, signé par les pays de l'Union européenne et le Canada, et la Convention contre la torture de 1984 signés par les États-Unis, le Canada et les pays de l'Union européenne (Gammeltoft-Hansen et Hathaway 2015). Si le principe de non-refoulement ne parle pas expressément de l'externalisation de la gestion migratoire, il interdit le fait de renvoyer une personne dans les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté seraient menacées en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions poli-

tiques. Or, le fait d'intercepter les personnes immigrantes dans les pays tiers pourrait les mettre dans des situations où leurs droits ne sont pas respectés ou les empêcher de demander l'asile dans les pays occidentaux.

Deux paradigmes sont particulièrement prévalents au sein des discours anti-immigration occidentaux. Le premier concerne l'amalgame entre les immigrants, la criminalité et le terrorisme. Le second est relié à l'idée que les immigrants nuisent au bon fonctionnement social, notamment aux services publics, comme l'État-providence, au marché de l'emploi et à la conservation culturelle, en plus de créer des fragmentations sociales qui nuisent au climat social. En amont du premier schéma comme du deuxième, la peur est utilisée comme moteur ; d'un côté, on craint pour notre sécurité personnelle, de l'autre pour notre conservation en tant que peuple. Or, plusieurs études montrent comment la peur est un moteur puissant pour justifier des actions politiques et influencer les représentations publiques (Füredi 2005 ; Wodak 2005 ; Mythen et Walklate 2006 ; Nellis et Savage 2012 ; Callanan 2012). À ce propos, Didier Bigo (1998) reprend le concept de sécurisation de l'immigration proposé par l'école de Copenhague et l'un de ses auteurs principaux, Ole Waever (1997). Cette notion suggère qu'on transforme un enjeu (ici l'immigration) en question prioritaire et urgente en la posant comme une menace à la sécurité, ce qui justifie des mesures particulièrement coercitives

pour y répondre. Ainsi, la menace n'est pas objective, mais construite discursivement pour répondre à des impératifs politiques. Didier Bigo (1998) explique que ces discours mêlent habilement l'expérience immédiate aux exemples de délinquance les plus extrêmes, pour créer un sentiment de peur auprès de la population :

Le discours de sécurité [...] commence par un jeu rhétorique qui mêle habilement quelques expériences parmi les plus quotidiennes des populations, par exemple en matière de délinquance, les délits les plus fréquents et souvent les plus anodins comme le vol à la tire, quelques-unes de leurs peurs (peur du crime, peur du viol, peur du chômage, peur de l'avenir) et un ou deux exemples extrêmes (tirés de la grande criminalité, ou du terrorisme) pour faire croire qu'il y a continuité entre ces séries hétérogènes de l'expérience immédiate et les événements les plus médiatisés. Il s'agit de convaincre que le danger est là, dans l'avenir proche et que si rien n'est fait pour rétablir l'ordre social et moral, tout le monde sera responsable du chaos qui s'en suivra. Il s'agit [...] de troubler et d'inquiéter la population pour mieux sécuriser... (6)

Depuis l'École de Copenhague qui est née dans les années 1980 et l'École de Paris associée à Didier Bigo, la mondialisation a accru les mouvements de population et changé le paysage politique. Cependant, la rhétorique

des discours entourant l'immigration a peu changé, nonobstant le fait que les amalgames entre l'immigration, le terrorisme et la criminalité ou la mise en péril du nationalisme aient, depuis, maintes fois été réfutés par les experts⁴.

Le succès de ces rhétoriques s'explique notamment par le fait que la peur est une émotion puissante. En effet, la peur produit des effets physiologiques, principalement sur l'amygdale, une région du cerveau. La stimulation de cette région envoie des hormones de stress qui provoquent une réaction de fuite ou de combat, et prédispose à une plus grande acceptation des discours provenant des élites offrant des solutions vues comme protectrices (Albertson et Gadarian 2015, 13). La peur, qui crée physiquement un état d'urgence, conduit généralement à faire confiance aux politiques cadrées en termes de sécurisation (Albertson et Gadarian 2015).

La peur contribue, par exemple, à ce que les résidents de l'Union européenne acceptent de sacrifier une partie de leur liberté de mouvement en augmentant le contrôle aux frontières, en mettant en place des barrières physiques et en augmentant la surveillance des individus, bien que ces mesures soient contraires aux fondements mêmes de l'Union européenne d'après l'accord de Schengen de 1985. Cet accord instituait, en effet, la libre circulation des Européens, la coopération entre

4. Voir à ce propos : Bigo (1998) « Sécurité et immigration : vers une gouvernamentalité par l'inquiétude ? ».

les États et la mise en place d'un visa commun (Woude et Berlo 2015). De même, bien que l'importante hausse migratoire connue entre 2015 et 2016 se soit estompée (l'Union européenne a reçu, en 2017, 43 % moins de demandes d'asile (European Asylum Support Office 2017)), le sentiment de peur et les discours anti-immigration ne semblent pas, de leur côté, sur le point de calmer. Il faut dire que les politiciens et les autres acteurs à qui la sécurisation des frontières profite semblent mettre des efforts pour, au contraire, garder cette crainte bien présente chez la population (Woude 2020).

Ajoutons qu'en plus de l'argument sécuritaire, les politiciennes et politiciens réfèrent souvent au nationalisme pour justifier des politiques anti-migratoires. Si, comme la peur du crime et du terrorisme, le nationalisme peut lui aussi jouer sur cet affect, ses bases discursives sont quelque peu différentes. En effet, certains discours nationalistes identitaires s'appuient sur la peur de l'« envahissement » (par des populations désignées comme « étrangères ») et par la peur que le peuple perde son « identité ». Les différences culturelles sont ici présentées comme une menace pour l'identité collective qu'il faut donc, afin de préserver l'identité nationale, exclure. Maggie Ibrahim (2005) explique que ce type de discours relève d'une obsession pour l'homogénéité culturelle, qui associe les immigrants à « la mort de la nation ». Woude (2020) ajoute que cette insistance sur les différences

culturelles s'inscrit dans une forme de néoracisme :

Whereas in many European countries—as a result of the atrocities of WWII—the term “race” is not openly used, it is important to see and to acknowledge that it has been replaced by the term “culture,” [...] Nationalism supports the protection of territorially bound national communities and justifies the physical as well as psychological exclusion of those perceived as different (230).

Malgré la signature de différents accords internationaux, on accepte de rejeter les principes d'égalité des droits entre les êtres humains pour privilégier un nationalisme qui pose certaines nations comme étant plus méritantes que les autres (Gliszczyńska-Grabias et Klaus 2018). De nombreux États occidentaux et leurs citoyens, autrement dit, acceptent – au nom de la sécurité – la mise en place de politiques outrepassant le droit à la sécurité des personnes immigrantes et allant à l'encontre des conventions internationales signées par ces mêmes États.

Conclusion

Bien que l'esthétique de la politique soit un concept datant du siècle dernier, il demeure pertinent dans l'analyse de la sécurisation de l'immigration qui s'accroît depuis la fin des années 1990. Les discours médiatiques dominants jouent encore un rôle clé dans la priorisation de

certaines enjeux au détriment d'autres et dans la hiérarchisation des relations sociales. Plus encore, l'utilisation de la peur au centre des discours dominants constitue une arme importante pour justifier des politiques sociales qui vont à l'encontre du respect des droits de la personne. Cette tactique, elle aussi loin d'être nouvelle, demeure toutefois efficace puisque la peur génère des réactions favorables aux solutions vues comme sécuritaires et aux discours des élites considérées compétentes pour répondre au problème. Ainsi, présenter l'immigration comme une menace à la sécurité de l'Occident est bénéfique aux politiciens mettant de l'avant des politiques populistes, nationalistes et identitaires. La sécurisation de l'immigration pousse les personnes immigrantes à emprunter des routes non conventionnelles pour atteindre les frontières des pays occidentaux, ce qui les met en danger. Les États occidentaux, par ce type de politiques, enfrennent leur responsabilité de protection des personnes vulnérables. Ainsi, si l'art a longtemps été mobilisé comme un outil affirmatif de propagande – notamment dans les régimes totalitaires du XXe siècle –, l'esthétique politique contemporaine opère souvent sur un mode appauvri du sensible. Elle produit de la visibilité pour mieux organiser l'invisibilité : faire voir, dans ce contexte, revient à déterminer ce qui doit rester ignoré, exclu ou inaudible. Cette configuration appelle à une vigilance critique constante de la part de la population.

Bibliographie

- Adorno, Theodor Wiesengrund. *Théorie esthétique*. Paris: Klincksieck, 2011.
- Albertson, Bethany, and Shana Kushner Gadarian. *Anxious Politics: Democratic Citizenship in a Threatening World*. Cambridge: Cambridge University Press, 2015. <https://doi.org/10.1017/CBO9781139963107>
- Baylis, John, Steve Smith, and Patricia Owens. *The Globalization of World Politics: An Introduction to International Relations*. 9e éd. Oxford: Oxford University Press, 2023.
- Bélanger, Éric, Jean-François Daoust, Valérie-Anne Mahéo, et Richard Nadeau. *Le nouvel électeur québécois*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2022.
- Benjamin, Walter. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris: Payot & Rivages, 2013 [1936].
- Bigo, Didier. «Sécurité et immigration.» *Cultures & Conflits* 31–32 (mai 1998). <https://doi.org/10.4000/conflits.537>
- Callanan, Valerie J. «Media Consumption, Perceptions of Crime Risk and Fear of Crime: Examining Race/Ethnic Differences.» *Sociological Perspectives* 55, no 1 (2012): 93–115. <https://doi.org/10.1525/sop.2012.55.1.93>
- Chong, Dennis, and James N. Druckman. «Framing Theory.» *Annual Review of Political Science* 10, no 1 (2007): 103–126. <https://doi.org/10.1146/annurev.polisci.10.072805.103054>

- Combeau, Didier. *Être américain aujourd'hui: Les enjeux d'une élection présidentielle*. Paris: Gallimard, 2020.
- Crépeau, François. «Les réfugiés: l'exclusion par le droit.» 1996. <https://www.canlii.org/fr/doctrine/doc/1996CanLIIDocs20>
- De Blasio, Emiliana, Marco Palillo, and Donatella Selva. «Objectivisation and Genderisation in News Frames about Immigration: The Carola Rackete Case.» *Identities* 31, no 3 (2024): 296–312. <https://doi.org/10.1080/1070289X.2023.2223938>
- Delescluse, Annélie. «Interactions et transactions identitaires d'immigrés noirs dans l'espace public et les centres de santé au Maroc.» *L'Année du Maghreb* 30 (2023). <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.12638>
- Dorais, Sophie. «L'impact de la globalisation sur les politiques de contrôle migratoire au Canada.» *AmeriQuests* 3 (mars 2006). <https://doi.org/10.15695/amqst.v3i1.61>
- Entman, Robert M. «Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm.» *Journal of Communication* 43, no 4 (1993): 51–58. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1993.tb01304.x>
- European Asylum Support Office. *Annual Report on the Situation of Asylum in the European Union 2017*. 2018. <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/4154da3a-8647-11e8-ac6a-01aa75ed71a1>
- Ferree, Myra Marx. «Framing Equality: The Politics of Race, Class, and Gender in the US, Germany, and the European Union.» In *The Politics of Democratic Inclusion*, edited by Christina Wolbrecht, Karen Beckwith, and Lisa Baldez, 230–256. Philadelphia: Temple University Press, 2003.
- Fiske, Susan T. *Social Cognition*. New York: McGraw-Hill, 1991.
- Fourquet, Jérôme, et Sylvain Manternach. *La France d'après: Tableau politique*. Paris: Éditions du Seuil, 2023.
- Füredi, Frank. *Politics of Fear*. London: Continuum, 2005.
- Gamson, William A., et Andre Modigliani. «Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: A Constructionist Approach.» *American Journal of Sociology* 95, no 1 (1989): 1–37. <https://doi.org/10.1086/229213>
- Givens, Terri E. *The Roots of Racism: The Politics of White Supremacy in the US and Europe*. Bristol, UK: Bristol University Press, 2022.
- Gliszczynska-Grabias, Aleksandra, et Witold Klaus. «“Governmental Xenophobia” and Crimmigration: European States Policy and Practices towards “the Other.”» *No-Foundations: An Interdisciplinary Journal of Law and Justice* 15 (2018): 74–100.
- Graber, Doris A. *Processing the News: How People Tame the Information Tide*. 2e éd. New York: Longman, 1988.
- Hoops, Joshua F. «Media Framing of Integration in Belgian Newspapers.» *Journal of Intercultural Communication Research* 49, no 2 (2020): 172–189. <https://doi.org/10.1080/17475759.2020.1729839>
- Horkheimer, Max, Theodor W. Adorno, et Éliane Kaufholz-Messmer.

La dialectique de la raison: Fragments philosophiques. Paris: Gallimard, 1974.

– Ibrahim, Maggie. «The Securitization of Migration: A Racial Discourse.» *International Migration* 43, no 5 (2005): 163–187. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2435.2005.00345.x>

– Jaudon, Raphaël. «Esthétique de la politique ou politique de l'esthétique ? Jouer Rancière contre lui-même.» *Essais. Revue interdisciplinaire d'Humanités* 16 (2020): 15–25. <https://doi.org/10.4000/essais.812>

– Kingdon, John W. *Agendas, Alternatives, and Public Policies.* New York: HarperCollins College Publishers, 1995.

– Koulisch, Robert, et Maartje van der Woude, éd. «The “Problem” of Migration.» In *Crimmigrant Nations: Resurgent Nationalism and the Closing of Borders*, 1–29. New York: Fordham University Press, 2020. <https://doi.org/10.1515/9780823287512-011>

– Lakoff, George. *Don't Think of an Elephant! Know Your Values and Frame the Debate.* White River Junction, VT: Chelsea Green Publishing, 2004.

– Lee, Joyce P., Richard M. Lee, et Alisia G. T. T. Tran. «Theory and Measurement of Foreigner Objectification.» In *The Oxford Handbook of Acculturation and Health*, 143–155. New York: Oxford University Press, 2017.

– Maillard, Jacques de, et Daniel Kübler. «Chapitre 1. Les processus de mise à l'agenda.» In *Politique en +*, vol. 2 (2016): 23–47.

– Mazot-Oudin, Antoine, Chedly Belkhodja, et Mireille Paquet.

«“Rejeter la France” en immigrant au Québec ?» *Hommes & Migrations* 1345, no 2 (2024): 89–97. <https://doi.org/10.4000/120p6>

– Minvielle, Régis. «L'Amérique du Sud ou l'émergence d'un nouveau théâtre des migrations africaines.» *Africa Development* 40, no 1 (2015). <https://doi.org/10.57054/ad.v40i1.869>

– Moliner, Pascal, Julien Vidal, et Joëlle Payet. «Stéréotypage médiatique et objectivation de la représentation sociale des migrants.» *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 117–118, no 1 (2018): 5–23. <https://doi.org/10.3917/cips.117.0005>

– Mudde, Cas. «Populism in Europe: An Illiberal Democratic Response to Undemocratic Liberalism.» *Government and Opposition* 56, no 4 (2021): 577–597. <https://doi.org/10.1017/gov.2021.15>

– Mythen, Gabe, et Sandra Walklate. «Communicating the Terrorist Risk: Harnessing a Culture of Fear ?» *Crime, Media, Culture* 2, no 2 (2006): 123–142. <https://doi.org/10.1177/1741659006065399>

– Nellis, Ashley Marie, et Joanne Savage. «Does Watching the News Affect Fear of Terrorism ? The Importance of Media Exposure on Terrorism Fear.» *Crime & Delinquency* 58, no 5 (2012): 748–768. <https://doi.org/10.1177/0011128712452961>

– Neveux, Olivier. «Aux bords de l'esthétique. Notes sur “art et politique” chez Rancière.» *Raison présente* (2005). <https://doi.org/10.3406/rai-pr.2005.3943>

- Organisation des Nations Unies. «Record de 120 millions de déplacés de force dans le monde, selon le HCR.» *ONU Info*, 13 juin 2024. <https://news.un.org/fr/story/2024/06/1146366>
- Orfalli, Birgitta, et Hélène Joffe. «De la perception à la représentation du risque: Le rôle des médias.» *Hermès* 41 (2005): 121–129. <https://doi.org/10.4267/2042/8962>
- Page, Michel, et Jean-Pierre Bédland. «L'objectivation des pratiques de communication.» *Québec français* 37 (1980): 16–18.
- Quadrupani, Serge. *La politique de la peur*. Paris: Éditions du Seuil, 2011.
- Rancière, Jacques. «Esthétique de la politique et poétique du savoir.» *Espaces Temps* (1994). <https://doi.org/10.3406/espas.1994.3910>
- Rancière, Jacques. *Le partage du sensible. Esthétique et politique*. Paris: La Fabrique Éditions, 2000. <https://doi.org/10.3917/lafab.ranci.2000.01>
- Rein, Martin, et Donald A. Schön. «Reframing Policy Discourse.» In *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*, éd. Frank Fischer et John Forester, 145–166. Durham, NC: Duke University Press, 1993.
- Riker, William H. *The Art of Political Manipulation*. New Haven: Yale University Press, 1986.
- Sheshadri, Karthik, Chaitanya Shivade, et Munindar P. Singh. «Detecting Framing Changes in Topical News.» *IEEE Transactions on Computational Social Systems* 8, no 3 (2021). <https://doi.org/10.1109/TCSS.2021.3063108>
- Sierra-Paycha, Célio. «Un regard statistique sur la visibilité des migrantes dans l'espace public en Espagne: Participation associative et participation aux élections municipales.» *Hommes & Migrations* 1311, no 3 (2015): 93. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3288>
- Snow, David A., et Robert D. Benford. «Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization.» *International Social Movement Research* 1 (1988): 197–217.
- Van Gorp, Baldwin. «The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In.» *Journal of Communication* 57, no 1 (2007): 60–78. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2006.00329.x>
- Vollaire, Christiane. «Modulations politiques et manipulations sécuritaires de la peur.» *Lignes* 15, no 3 (2004): 45–52. <https://doi.org/10.3917/lignes1.015.0045>
- Wodak, Ruth. *The Politics of Fear: What Right-Wing Populist Discourses Mean*. London: SAGE, 2015. <https://doi.org/10.4135/9781446270073>
- Woude, Maartje A. H. van der, et Patrick van Berlo. «Crimmigration at the Internal Borders of Europe ? Examining the Schengen Governance Package.» *Utrecht Law Review* 11, no 1 (2015). <https://doi.org/10.18352/ulr.312>
- Woude, Maartje van der. «Euro-skepticism, Nationalism, and the Securitization of Migration in the

Netherlands.» In *Crimmigrant Nations: Resurgent Nationalism and the Closing of Borders*, éd. Robert Koulish et Maartje van der Woude, 227–248. New York: Fordham University Press, 2020. <https://doi.org/10.1515/9780823287512-011>

– Zaller, John R. *The Nature and Origins of Mass Opinion*. Cambridge: Cambridge University Press, 1992. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511818691>

– Zienkowski, Jan, and Ruth Breeze. *Imagining the Peoples of Europe: Populist Discourses across the Political Spectrum*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 2019.